

1688 Mai 29., Venedig

A

SCHREIBEN [VON HPTM. FRANZ FLORIAN SCHMID]¹ AN [BEAT JAKOB II.]
ZURLAUBEN, "CAPITAINE AU SERVICE DE S.M: TRES C[H]RES-
TIE[NNE LUDWIG XIV.]

"Jl y a 15 iours que Mons.^r le Major [J o h a n n F r a n z Zurlauben, Kom-
pagnieinhaber und Oberstwachmeister in venezianischen Diensten] est parti,
comme vous scavez, i'estois avec luy iusques en Istrie a 100 mil d'icy ou
ie l'ay quité en perfette santé, Jl m'a dit de vous faire sçavoir, que M.^r
le Collonel [Karl Konrad von] B e r o l d i n g [e n] pretendoit de partager
le Regiment [Schmid] et en faire deux. et que la bonne partie des Capitaines
pretendoit de Regler la distribution de l'estat major, et garder une partie
pour eux. a fin que vous le fissiez sçavoir a Monsieur le Landamman Vostre
Pere [B e a t J a k o b I. Zurlauben], que ie vous prie d'assurer de mes
tres humbles respects, ce que seroit un tres grand preiudice a nos freres
[neben Johann Franz Zurlauben ist damit Oberst Sebastian Peregrin S c h m i d,
der Regimentsinhaber gemeint], qui vivent dieu mercy d'une tre[s] bonne in-
telligence. S'est pourquoy il faut tacher d'empecher tout cela si vous en
avez le moindre indice. A mon retour ie vous informeray du tout pour veû,
qu'on entreprene rien entre cy et ce temps la. demain partiront le[s] 6 aut-
res Compagnies au reste ie n'ay rien de nouveau au [=à] vous escrire ...
Escusez la haste avec la quelle ie vous écris, ie suis accable d'affaires
pour soutenir les interest de nos freres
M.^r [Johann Ludwig] de R o l l a obtenu la patente de Major avec le Con-
sentement de ... Vostre frere. Cela s'entend associe apres luy."
"Concerne le partagement du Regiment escrit de M.^r le Capitaine Schmidt au
service de S.A.Royalle[!]"

1) Absender anhand der von Beat Jakob II. Zurlauben stammenden Dorsualnotiz
erschlossen.